



EPEX SPOT

Rapport du commissaire aux comptes sur les
comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)



Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

(Exercice clos le 31 décembre 2025)

A l'Assemblée générale
EPEX SPOT
5, boulevard Montmartre
75002 Paris

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EPEX SPOT relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur les incidences de la première application du règlement ANC n°2022-06 exposées dans l'annexe aux comptes annuels.

*PricewaterhouseCoopers Audit, SAS, 63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine Cedex
Téléphone : +33 (0)1 56 57 58 59*

Société d'expertise comptable inscrite au tableau de l'ordre de Paris - Ile de France. Société de commissariat aux comptes membre de la compagnie régionale de Versailles et du Centre. Société par Actions Simplifiée au capital de 2 510 460 €. Siège social : 63 rue de Villiers 92200 Neuilly-sur-Seine. RCS Nanterre 672 006 483. TVA n° FR 76 672 006 483. Siret 672 006 483 00362. Code APE 6920 Z. Bureaux : Bordeaux, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Nantes, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse, Montpellier.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues ainsi que sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L.225-37-4 du code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Neuilly-sur-Seine, le 23 avril 2026

Le commissaire aux comptes
PricewaterhouseCoopers Audit

Guillaume PARACUELLOS

EPEX SPOT

5 boulevard Montmartre

75002 PARIS

Exercice clôturé au : 31/12/2025

APE: 6611Z

SIRET: 50801050100015

COMPTES SOCIAUX

Bilan Actif

		31/12/2025			31/12/2024
		Brut	Amort. et amortissements.	NET	NET
Capital souscrit non appelé					
ACTIF IMMOBILISÉ	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais de d'établissement				
	Coûts de développement				
	Concessions, brevets , licences , solutions informatiques et droits similaires	99 026 410	57 637 507	41 388 903	24 122 089
	Fonds commercial (1)	31 181 330	13 635 942	17 545 388	18 632 900
	Autres immobilisations incorporelles	215 467	215 467		
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	3 474 679		3 474 679	12 708 862
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Installations techniques, mat. Et outillage industriels				
	Autres immobilisations corporelles	10 546 289	9 020 927	1 525 362	822 145
	Immobilisations corporelles en cours, avances et acomptes				400 878
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)				
	Participations évaluées selon mise en équivalence				
	Participations	6 198 876		6 198 876	6 198 876
	Prêts	15 000 000		15 000 000	15 000 000
	Autres immobilisations financières	814 671		814 671	704 578
TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ		166 457 723	80 509 843	85 947 879	78 590 328
ACTIF CIRCULANT	CRÉANCES (3)				
	Créances clients et comptes rattachés	26 775 784	17 733	26 758 051	25 167 655
	Autres créances	1 949 731		1 949 731	4 442 951
	Valeurs mobilières de placement				
	Charges constatées d'avance	2 596 114		2 596 114	3 279 398
	Disponibilités	11 049 619		11 049 619	3 038 160
TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT		42 371 249	17 733	42 353 516	35 928 164
Ecart de conversion et différences d'évaluation Actif		60 659		60 659	25 996
TOTAL GENERAL DE L'ACTIF		208 889 630	80 527 577	128 362 054	114 544 488
(1) dont droit au bail					
(2) dont immobilisations financières à moins d'un an				15 000 000	15 000 000
(3) dont créances à plus d'un an					

Bilan Passif

		31/12/2025	31/12/2024
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel	6 167 859	6 167 859
	Primes d’émission, de fusion, d’apport...	35 320 373	35 320 373
	Écarts de réévaluation		
	RÉSERVES		
	Réserve légale	616 786	616 786
	Report à nouveau		
	Résultat de l’exercice	43 934 503	36 941 219
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES		86 039 522	79 046 238
PROVISIONS	Provisions pour risques	196 597	161 934
	Provisions pour charges		
	TOTAL DES PROVISIONS	196 597	161 934
DETTES	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières diverses		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	9 034 514	5 637 372
	Dettes fiscales et sociales	14 112 855	14 633 025
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	14 108 874	10 561 454
	Produits constatés d’avance (1)	4 869 693	4 504 465
TOTAL DES DETTES		42 125 936	35 336 316
Écarts de conversion et différences d'évaluation-Passif			
TOTAL GÉNÉRAL DU PASSIF		128 362 054	114 544 488
Résultat de l'exercice exprimé en euros		43 934 503,06	36 941 219,16
(1) Dette et produits constatés d’avance à moins d’un an		42 125 936	35 336 316
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCPI			

Compte de Résultat

		31/12/2025	31/12/2024
RESULTAT D'EXPLOITATION	Chiffre d'affaires	138 895 066	126 288 084
	Production immobilisée	12 778 591	10 225 374
	Subventions	90 622	72 475
	Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions	45	91 798
	Produits des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	717 414	
	Autres produits	23 436	135 515
	Total des produits d'exploitation	152 505 173	136 813 245
	Autres achats et charges externes	47 259 156	44 584 858
	Impôts taxes et versements assimilés	520 620	492 657
	Salaires	21 665 368	21 004 781
	Cotisations sociales	9 442 058	9 015 614
	Dotations aux amortissements et dépréciations :		
	Sur immobilisations : dotations aux amortissements	11 301 076	10 316 157
	Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
	Sur actif circulant : dotations aux dépréciations	7 063	40
	Dotations aux provisions		47 238
RESULTAT FINANCIER	Valeurs comptables des immobilisations incorporelles et corporelles cédées	713 354	
	Autres charges	2 843 149	2 004 071
	Total des charges d'exploitation	93 751 844	87 465 417
	RESULTAT D'EXPLOITATION	58 753 328	49 347 828
	De participations	1 000 000	467 225
	Autres intérêts et produits assimilés	318 401	471 810
	Reprises sur dépréciations et provisions	25 996	45 924
	Différences positives de change	(2 740)	35 052
	Produits des cessions d'immobilisations financières		
	Total des produits financiers	1 341 657	1 020 011
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	60 659	25 996
	Intérêts et charges assimilées		574
	Différences négatives de change	134 385	145 553
	Valeurs comptables des immobilisations financières cédées		
	Total des charges financières	195 044	172 123
	RESULTAT FINANCIER	1 146 614	847 888
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		59 899 942	50 195 716
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Produits exceptionnels		1 007 807
	Charges exceptionnelles		1 011 616
	RESULTAT EXCEPTIONNEL		(3 809)
IS et Participation des salariés	Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	2 247 993	1 998 939
	Impôts sur les bénéfices	13 717 445	11 251 750
	IS et Participation des salariés	15 965 439	13 250 689
RESULTAT NET		43 934 503	36 941 219
(1) dont produits afférents à des exercices antérieurs			
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs			
(3) dont produits concernant les entreprises liées		1 231 333	856 203
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées			

Annexe

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels de l'exercice clos le 31/12/2025.

Le total du bilan avant répartition s'élève à 128 362 054 euros.

Le compte de résultat de l'exercice présente un résultat de 43 934 503 euros. L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2025 au 31/12/2025.

L'exercice précédent avait une durée identique.

La société a pour principale activité celle d'opérateur des marchés spot de l'électricité européens.

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Principes, règles et méthodes comptables

Conventions comptables générales

Les comptes annuels sont établis conformément aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG complété des règlements subséquents).

EPEX SPOT SE a appliqué le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Les dispositions de ce règlement sont applicables dès la première année d'application sans incidence sur les états financiers antérieurs, à l'exception des reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat à compter de la première année d'application.

Les conventions comptables d'établissement et de présentation des comptes sociaux ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base suivantes :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- Indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode du coût historique.

Seules sont exprimées les informations significatives.

L'ensemble des notes et tableaux présentés dans cette annexe sont exprimés en euros sauf indication contraire.

Changement de méthode et comparabilité des exercices

La réglementation ANC 2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers, est applicable de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2025. Les dispositions du présent règlement s'applique de manière prospective et consiste principalement en

- une harmonisation des intitulés et des rubriques avec les recommandations de l'ANC ;
- une actualisation de certaines notes de l'annexe.

Ces aménagements n'ont aucune incidence sur les méthodes comptables, le résultat net et les capitaux propres.

Les changements de méthodes comptables suite à la première application du règlement ANC n°2022-06 n'ont pas d'impact significatif sur la présentation du résultat et du bilan de l'exercice 2025. Les informations pertinentes et nécessaires à la compréhension des changements de présentation sont détaillées dans les notes relatives aux postes du bilan et du compte de résultat.

EPEX SPOT SE a appliqué le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Les dispositions de ce règlement sont applicables dès la première année d'application sans incidence sur les états financiers antérieurs, à l'exception des reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat à compter de la première année d'application.

Principes, règles et méthodes comptables

A ce titre , la société a procédé aux reclassements de présentation de la colonne 31/12/2024 suivants :

Compte de Résultat	31/12/2025	31/12/2024	Compte de Résultat	31/12/2024
Montants en euros		Retraité	Montants en euros	Publié
Produits exceptionnels	0	1 007 807	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
			Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 007 807
			Reprises sur provisions et dépréciation et transfert de charges	
Charges exceptionnelles	0	1 011 616	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 921
			Charges exceptionnelles sur opérations en capital	997 695
			Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	(3 809)	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 809)

L'élaboration des présents comptes n'a pas nécessité d'autres d'adaptation et/ou dérogation aux principes généraux. Par conséquent, les exercices sont comparables sans retraitement.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir une incidence sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe.
Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler ultérieurement différentes de la réalité.

Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs brutes

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Le coût d'acquisition comprend les éléments suivants :

- Le prix d'achat ;
- Les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés ;

Le coût de production est constitué des éléments suivants :

- Le coût des matières consommées ;
- Les charges directes de production (main d'œuvre..) ;

Les dépenses courantes de réparation et de maintenance sont enregistrées dans les charges de l'exercice au cours duquel elles sont supportées.

Principes, règles et méthodes comptables

Amortissement

L'amortissement est calculé en fonction du rythme de consommation des avantages économiques attendus de l'actif. A ce titre, le mode linéaire est généralement retenu sur les durées probables d'utilisation suivantes :

- Concessions, brevets, licence	1 à 4 ans
- Logiciels auto produits	7 ans
- Installation générale et agencement divers	5 à 10 ans
- Mobilier de bureau et informatique	3 à 5 ans
- Mobilier de bureau	3 à 5 ans

Le montant amortissable d'un actif correspond à sa valeur brute sous déduction de sa valeur résiduelle et des éventuelles dépréciations. La valeur résiduelle représente la valeur vénale de l'immobilisation à la fin de son utilisation par la société, diminuée des coûts de sortie.

Dépréciation

Les immobilisations sont dépréciées lorsqu'il existe des indices de perte de valeur et que leurs valeurs nettes comptables deviennent supérieures à leurs valeurs actuelles, déterminées sur la base de la plus haute estimation entre la valeur de marché et la valeur d'usage.

Lorsqu'une immobilisation est destinée à être vendue ou lorsqu'elle n'a plus de potentiel, elle est testée à son seul niveau. Dans les autres cas, les immobilisations corporelles et incorporelles sont regroupées pour être testées.

Pour les actifs destinés à être conservés et utilisés, la valeur actuelle est le plus souvent déterminée sur la base de la valeur d'usage, celle-ci correspondant à la valeur des avantages économiques futurs attendus de son utilisation et de sa sortie.

Lorsque la valeur actuelle du groupe d'actifs est inférieure à sa valeur nette comptable, une dépréciation est constatée. Elle est comptabilisée en priorité en réduction de la valeur comptable du fonds commercial (le cas échéant). Le résiduel est affecté aux autres actifs du groupe d'actifs.

La reprise éventuelle de la dépréciation est examinée à chaque date de clôture. Une dépréciation constatée sur un fonds commercial est en revanche définitive.

Frais de recherche et développement

Les dépenses de recherche supportées en vue d'acquérir une compréhension et des connaissances scientifiques ou techniques nouvelles sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés.

Les coûts correspondants sont comptabilisés en charges de la période au cours de laquelle ils sont engagés.

Principes, règles et méthodes comptables

Certaines dépenses de recherche et développement de la société ouvrent droit à un crédit d'impôt. Ce dernier constitue pour l'exercice concerné un produit imputé en réduction de la charge d'impôt sur les sociétés.

Immobilisations financières

Titres de participation

Les titres de participation sont constitués des investissements durables qui permettent d'assurer le contrôle de la société émettrice ou d'y exercer une influence notable ou qui permettent d'établir avec la société émettrice des relations d'affaires.

Ces titres sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

La société a pris l'option de ne pas activer les frais inhérents à l'acquisition de titres de participation

À toute autre date que leur date d'entrée, les titres de participation, cotés ou non, sont évalués à leur valeur d'utilité représentant ce que la société accepterait de décaisser pour obtenir cette participation si elle avait à l'acquérir. Les éléments suivants peuvent être pris en considération pour estimer la valeur d'utilité: rentabilité et perspectives de rentabilité, capitaux propres, perspectives de réalisation, conjoncture économique, cours de bourse s'il est disponible ainsi que les motifs d'appréciation sur lesquels repose la transaction d'origine.

Lorsque la valeur d'utilité des titres de participation est inférieure à leur valeur nette comptable, une dépréciation est constatée.

Autres immobilisations financières

Les prêts, dépôts et autres immobilisations financières sont évalués à leur valeur nominale. Une dépréciation est constituée lorsque leur valeur actuelle devient inférieure à leur valeur comptable.

Principes, règles et méthodes comptables

Créances et dettes

Les créances et dettes ont été évaluées à leur valeur nominale.

Une dépréciation est constatée lorsque la valeur d'inventaire des créances est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Chiffre d'affaires

Les ventes en devises sont enregistrées en chiffre d'affaires au cours du jour de la vente. L'effet de la couverture est, le cas échéant, comptabilisé dans le même compte de chiffre d'affaires.

Dettes, créances et disponibilités

Les dettes, créances et disponibilités libellées en devises sont converties en fin d'exercice à leur cours de clôture.

Les différences de conversion résultant de la réévaluation des créances et dettes en devises au cours de clôture sont inscrites au bilan en "écarts de conversion actif" lorsqu'il s'agit d'une perte latente et en "écart de conversion passif" lorsqu'il s'agit d'un gain latent. Les écarts de conversion actif font l'objet d'une provision à concurrence du risque non couvert.

Les écarts de conversion résultant de la réévaluation des disponibilités sont portés au compte de résultat, sauf si les disponibilités entrent dans une relation de couverture en tant qu'élément couvert ou élément de couverture. Dans ce cas, les écarts de conversion sont inscrits au bilan et suivent les principes de la comptabilité de couverture.

Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation. Les écarts de conversion provisionnés ou réalisés des dettes et créances financières sont comptabilisés en résultat financier.

Provisions pour risques et charges

Des provisions sont constituées lorsque, à la clôture de l'exercice, il existe une obligation de la société à l'égard d'un tiers dont il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers, sans contrepartie au moins équivalente attendue de celui-ci.

Principes, règles et méthodes comptables

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire, contractuel ou découler des pratiques de la société.

L'estimation du montant des provisions correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que la société devra supporter pour éteindre son obligation.

Engagements relatifs aux indemnités de départ à la retraite et autres avantages à long terme

Engagements de retraite

Le seul engagement de retraite supporté par la société est constitué par les indemnités de fin de carrière (IFC) du personnel, la législation prévoyant que des indemnités sont versées aux salariés au moment de leur départ à la retraite en fonction de leur ancienneté et de leur salaire à l'âge de la retraite.

La société a décidé de ne pas provisionner dans ses comptes sociaux les indemnités de fin de carrière ou pour complément de retraite de ses salariés.

Le régime d'IFC est en partie financé par le versement de primes à des compagnies d'assurance de premier plan.

Notion de résultat courant et exceptionnel

Conformément au règlement 2022-06 du 4 novembre 2022, les éléments des activités ordinaires, même exceptionnels par leur fréquence ou leur montant, sont compris dans le résultat courant.

Les comptes de produits et de charges exceptionnels enregistrent les impacts d'un événement majeur et inhabituel, les écritures comptables d'origine purement fiscale, les changements de méthodes inscrits en résultat et les corrections d'erreurs.

Un événement est majeur lorsque ses conséquences sont susceptibles d'avoir une influence sur le jugement que les utilisateurs des documents de synthèse peuvent porter sur le patrimoine, la situation financière et le résultat de l'entité ainsi que sur les décisions qu'ils peuvent être amenés à prendre.

Un événement inhabituel est un événement qui n'est pas lié à l'exploitation normale et courante de l'entité. Un événement est présumé inhabituel lorsqu'un même événement ne s'est pas produit au cours des derniers exercices comptables et qu'il est peu probable qu'il se reproduise au cours des prochains exercices comptables.

Divers

Les autres composantes du bilan et du compte de résultat sont évaluées et présentées selon les normes comptables généralement admises.

Notes relatives à certains postes du Bilan

Fonds commercial

La valeur brute des malis de fusion au 31 décembre 2025 totalise 31.181 milliers d'euros, montant composé:

- De malis de fusion historiques pour 10.989 milliers d'euros :
 - 7.585 milliers d'euros apportés par APX lors de la fusion,
 - 1.544 milliers d'euros portés par EPEX depuis la fusion de EPS AG en 2009
 - 1.860 milliers d'euros de mali de fusion apporté par le transfert de l'actif net d'APX Commodities Ltd au 31 décembre 2016. Ce dernier est par ailleurs intégralement déprécié au 31 décembre 2016.
- Du mali technique engendré par la fusion en 2016 du Groupe APX au sein d'EPEX pour un montant de 15.905 milliers d'euros.
- Du mali technique engendré par la fusion au 31 décembre 2018 entre EPEX SPOT Belgium SA et EPEX SPOT SE pour un montant de 4.286 milliers d'euros.

La valeur nette comptable des malis de fusion au 31/12/2025 s'élève à 17 545 milliers d'euros.

Conformément à la transposition de la nouvelle directive comptable européenne n°2013/34/UE, la société a fait, en 2017, l'exercice d'affectation de ces malis techniques aux éléments d'actifs sous-jacents.

Pour ce faire, la société s'est appuyée sur l'exercice d'allocation du prix d'acquisition (PPA – Purchase Price allocation) d'APX réalisé par un conseil externe en 2015 pour les besoins de la consolidation du Groupe EEX. Il a résulté de ce travail les affectations suivantes dans les comptes d'EPEX SPOT :

(en milliers d'euros)	Valeur brute	Durée de vie restante (ans)	Valeur résiduelle au 31.12.2024	Amortissement 2025	Valeur résiduelle au 31.12.2025	Affectation agrégat
Marque APX	470	-	-	-	-	Concession, brevets, droit similaires
Marque Belpex	96	-	0	-	0	
Carnet de commande	208	-	-	-	-	
License de Bourse	114	indéfinie	114	-	114	
APX_Logiciel P235 REMIT	119	-	0	-	0	
Sous-total	1 007		114	-	114	
Customer relationship trading NL	12 975	9	6 932	671	6 262	Fonds de commerce
Customer relationship trading UK	2 931	7	1 407	169	1 238	
Customer relationship trading BE	5 039	10	2 809	248	2 561	
Sous-total	20 945		11 149	1 088	10 061	
Total affecté	21 951		11 263	1 088	10 176	
Mali de fusion APX	1 539		1 539	-	1 539	
Mali de fusion EPS AG 2009	1 544		1 544	-	1 544	
Mali fusion APX Commodities Ltd	1 860		-	-	-	
Mali fusion Epex Spot Belgium	4 286		4 286	-	4 286	
Total non affecté	9 230		7 370	-	7 370	
TOTAL	31 181		18 633	1 088	17 545	

Notes relatives à certains postes du Bilan

Ainsi, la majeure partie du mali technique généré par la fusion APX et les malis historiques de la société ont été affectés aux fonds de commerce présentés ci-dessus et amortis sur une durée moyenne d'environ 20 ans.

Au 31/12/2025, aucun indice de perte de valeur n'a été relevé pour les immobilisations amorties. Les immobilisations incorporelles non amortissables pour un montant total de 7 370 milliers d'euros ont fait l'objet d'un test de dépréciation, aucun indice de perte de valeur n'a été relevé.

Prêt

Ce poste est composé d'un prêt conclu entre EPEX SPOT SE et EEX AG.

Au 31/12/2025, le montant réellement emprunté par EEX AG s'élève à 15.000 milliers d'euros.

Renseignements de caractère général concernant le capital social

Au 31/12/2025, le capital social de la société se répartit de la manière suivante :

- EEX AG : 51 %
- HGRT SAS : 49 %

Engagements de retraite

Les hypothèses retenues en matière d'évaluation des indemnités de fin de carrière sont les suivantes :

Convention collective : CCN	Exercice	Exercice précédent
Augmentation annuelle des salaires	2,00 %	2,00 %
Taux d'actualisation	3,89 %	3,15 %
Taux de rotation du personnel	moyen	moyen
Age de départ à la retraite	67 ans	67 ans
Initiative du départ	Salarié	Salarié
Table de mortalité	TH et TF 00-02	TH et TF 00-02
Méthode de calcul retenue	Projected Unit Credit Cost	Projected Unit Credit Cost

Compte tenu de ces éléments, la valeur actuelle probable des engagements de retraite de la société s'élève à la clôture de l'exercice à 1.400 milliers d'euros. A la clôture de l'exercice précédent, elle était de 1.466 milliers d'euros.

Immobilisations

		Valeurs Brutes à l'ouverture	Mouvements de l'exercice				Valeurs Brutes 31/12/2025
			Augmentations		Diminutions		
			Réévaluations	Acquisitions	Vrt de p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement						
	Coûts de développement						
	Concessions, brevets , licences , solutions informatiques et droits similaires	72 148 964		15 642 675	11 234 772		99 026 411
	Fonds commercial	31 181 330					31 181 330
	Autres immobilisations incorporelles	215 467					215 467
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes	12 708 862		2 000 588	(11 234 772)		3 474 678
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	116 254 623		17 643 263			133 897 886
CORPORELLES	Terrains						
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels						
	Instal., agencement, aménagement divers	4 686 788		58 017			4 744 805
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier	4 553 353		1 154 147	93 984		5 801 484
	Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	400 878		406 460	(93 984)	(713 354)		
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES		9 641 019		1 618 624		(713 354)	10 546 289
FINANCIERES	Participations évaluées en équivalence						
	Participations	6 198 876					6 198 876
	Prêts	15 000 000					15 000 000
	Autres immobilisations financières	704 578		110 094			814 671
	TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	21 903 454		110 094			22 013 548
TOTAL		147 799 096		19 371 981		(713 354)	166 457 722

Amortissements

		Durée d'utilisation	Mode d' amortissement	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements 31/12/2025
					Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement	1 à 7 ans	Linéaire	48 026 875	9 610 633		57 637 507
	Coûts de développement						
	Concessions, brevets , licences , solutions informatiques et droits similaires	20 ans	Linéaire	12 548 430	1 087 512		13 635 942
	Fonds commercial						
	Autres immobilisations incorporelles						
	Immobilisations incorporelles en cours, avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				60 575 305	10 698 145		71 273 450
CORPORELLES	Terrains	5 à 10 ans	Linéaire	4 679 411	6 002		4 685 414
	Constructions sur sol propre						
	sur sol d'autrui						
	instal. agencet aménagement						
	Instal technique, matériel outillage industriels	3 à 5 ans	Linéaire	3 738 584	596 928		4 335 512
	Instal., agencement, aménagement divers						
	Matériel de transport						
	Matériel de bureau, mobilier						
	Emballages récupérables et divers						
	Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes							
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES				8 417 996	602 931		9 020 926
TOTAL				68 993 300	11 301 076		80 294 376

Provisions

		Début exercice	Augmentations	Diminutions		31/12/2025
				Utilisées	Non utilisées	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges	127 238				127 238
	Pour garanties données aux clients					
	Pour pertes sur marchés à terme					
	Pour amendes et pénalités					
	Pour pertes de change	25 996	60 659	25 996		60 659
	Pour pensions et obligations similaires					
	Pour impôts					
	Pour renouvellement des immobilisations					
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions					
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer					
	Autres	8 700				8 700
	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	161 934	60 659	25 996		196 597
DEPRECIATION	Sur Immobilisations - incorporelles - corporelles - des titres mis en équivalence - titres de participation	215 467				215 467
	Sur stocks et en-cours					
	Sur comptes clients	10 714	7 063		45	17 733
	Autres					
	DEPRECIATION	226 181	7 063		45	233 200
TOTAL GENERAL		388 116	67 722	25 996	45	429 797

Créances et Dettes

CREANCES		31/12/2025	1 an au plus	plus d'1 an
IMMO.	Créances rattachées à des participations			
	Prêts (1) (2)	15 000 000	15 000 000	
	Autres immobilisations financières	814 671		814 671
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	17 905	17 905	
	Autres créances clients	26 740 146	26 740 146	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés	43	43	
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	-	-	
	Impôts sur les bénéfices	202 500	202 500	
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 715 216	1 715 216	
	Autres impôts, taxes versements assimilés		-	
	Divers		-	
	Groupe et associés (2)			
	Débiteurs divers	31 972	31 972	
Charges constatées d'avances		2 596 114	2 596 114	
TOTAL		47 118 568	46 303 897	814 671
Notes	Prêts accordés en cours d'exercice (1)	13 000 000		
	Remboursements obtenus en cours d'exercice	13 000 000		
	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques) (2)	-		

DETTES		31/12/2025	1 an au plus	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)					
Autres emprunts obligataires (1)					
Emp. dettes ets de crédit à 1an max (1)					
Emp. dettes ets de crédit à plus 1an à l'origine (1)					
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)					
Fournisseurs et comptes rattachés		9 034 514	9 034 514		
Personnel et comptes rattachés		6 965 520	6 965 520		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		2 939 844	2 939 844		
Impôts sur les bénéfices		2 109 673	2 109 673		
Taxes sur la valeur ajoutée		1 692 999	1 692 999		
Obligations cautionnées					
Autres impôts, taxes et assimilés		404 819	404 819		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			-		
Groupe et associés (2)					
Autres dettes		14 108 874	14 108 874		
Dette représentative de titres empruntés					
Produits constatés d'avance		4 869 693	4 869 693		
TOTAL		42 125 936	42 125 936		
Notes	Emprunts souscrits en cours d'exercice (1)				
	Emprunts remboursés en cours d'exercice				
	Emprunts dettes associés (personnes physiques) (2)				

Fonds Commercial

	31/12/2025	Observations
Achetés avec protection juridique		
Eléments acquis du fonds de commerce		
Fonds commerciaux réévalués		
Fonds commerciaux reçus en apport	31 181 330	RELATIF AUX ACTIVITES SPOT ALLEMANDE, HOLLANDAISE, ANGLAISE ET BELGE.
TOTAL	31 181 330	

Voir note sur les comptes de bilan.

Produits à recevoir

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients	9 350 898	8 075 044	1 275 854	15,80%
Autres créances		281 224	(281 224)	-100,00%
TOTAL	9 350 898	8 356 268	994 630	11,90%

Charges constatées d'avance

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Charges constatées d'avance - Exploitation	2 596 114	3 279 398	(683 283)	-20,84%
Charges constatées d'avance - Financier				
Charges constatées d'avance - Exceptionnel				
TOTAL	2 596 114	3 279 398	(683 283)	-20,84%

Variations des Capitaux Propres

	Capitaux propres à l'ouverture	Affectation du résultat N-1 (1)	Apports avec effet rétroactif	Variations en cours d'exercice (2)	Capitaux propres Clôture 31/12/2025
Capital social	6 167 859				6 167 859
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...	35 320 373				35 320 373
Ecart de réévaluation					
Réserve légale	616 786				616 786
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves réglementées					
Autres réserves					
Report à nouveau					
Résultat de l'exercice	36 941 219	(36 941 219)		43 934 503	43 934 503
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
TOTAL	79 046 238	(36 941 219)		43 934 503	86 039 522

Date de l'assemblée générale	16/06/2025
Dividendes attribués	36 941 219
(1) dont dividende provenant du résultat n-1	36 941 219
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après affectation du résultat n-1	42 105 018
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports avec effet rétroactif	42 105 018
(2) Dont variation dues à des modifications de structure au cours de l'exercice	
Variation des capitaux propres au cours de l'exercice hors opérations de structure	6 993 284

Capital social

31/12/2025		Nombre	Val. Nominale	Montant
ACTIONS / PARTS SOCIALES	Du capital social début exercice	61 687 586,00	0,1000	6 167 858,60
	Emises pendant l'exercice			
	Remboursées pendant l'exercice			
	Du capital social fin d'exercice	61 687 586,00	0,1000	6 167 858,60

Voir la note "Renseignements de caractère général concernant le capital social"

Charges à Payer

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts et dettes financières divers				
Dettes fournisseurs et comptes attachés	4 365 490	4 075 464	290 026	7,12%
Dettes fiscales et sociales	8 982 256	8 291 061	691 194	8,34%
Dettes fournisseurs d'immobilisation				
Autres dettes	13 880 962	10 298 196	3 582 766	34,79%
TOTAL	27 228 707	22 664 721	4 563 987	20,14%

Produits constatés d'avance

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Produits constatés d'avance - Exploitation	4 869 693	4 504 465	365 228	8,11%
Produits constatés d'avance - Financier				
Produits constatés d'avance - Exceptionnel				
TOTAL	4 869 693	4 504 465	365 228	8,11%

Notes relatives à certains postes du Compte de Résultat

Politique de prix de transfert

La société applique depuis 2016 une politique de prix de transfert fondée sur la méthode du profit résiduel alloué aux quatre entités principales (française, allemande, néerlandaise et britannique). Cette politique a fait l'objet d'une mise à jour en 2021.

La première étape consiste en une rémunération des fonctions de routine, des fonctions support en premier lieu sur la base d'un cost plus 5%, et des fonctions ventes en second lieu sur la base d'un RoS plus 6%.

Ensuite, en seconde étape, le profit résiduel est alloué aux principales entités selon deux clés de répartition: le chiffre d'affaires d'une part (rémunérant ainsi la position de marché), et les départements considérés comme étant clé d'autre part (calculé d'après les coûts de ces départements).

Cette politique de prix de transfert est détaillée dans une documentation.

Impôts sur les sociétés

La société est seule redevable de l'impôt sur les sociétés et le cas échéant des retenues à la source.

Situation fiscale différée ou latente

La fiscalité latente et différée n'est pas traduite dans les comptes individuels de la société. Les impôts différés traduisent l'effet des différences entre les bases comptables et les bases fiscales.

Il s'agit notamment des différences temporaires constatées dans l'enregistrement des charges et des produits :

- Les impôts différés actifs traduisent des charges qui seront fiscalement déductibles ultérieurement ou des reports déficitaires qui entraîneront une diminution d'assiette fiscale.
- Les impôts différés passifs traduisent soit des anticipations de déductions fiscales, soit des produits qui seront ultérieurement taxables et qui entraîneront un accroissement de l'assiette fiscale.

Les bases d'impôt différés ou latents, relatives à la situation fiscale française, sont présentés dans le tableau « accroissements et allègements de la dette future d'impôt ».

L'impact de ces différences temporaires sur les comptes fait ressortir un montant net théorique de dette d'impôt de 58 milliers d'euros, compte tenu d'un taux d'imposition de droit commun de 25 %.

Ventilation du chiffre d'affaires

	31/12/2025	31/12/2024	Variations	%
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de travaux				
Production vendue de services	138 895 066	126 288 084	12 606 982	10%
TOTAL	138 895 066	126 288 084	12 606 982	10%

Produits et Charges exceptionnels

EPEX SPOT SE a appliqué le règlement ANC 2022-06 relatif à la modernisation des états financiers. Les dispositions de ce règlement sont applicables dès la première année d'application sans incidence sur les états financiers antérieurs, à l'exception des reclassements nécessaires pour se conformer aux nouveaux modèles de bilan et de compte de résultat à compter de la première année d'application

Ainsi , la société a procédé aux reclassements de présentation de la colonne 31/12/2024 suivants au titre sur résultat exceptionnel:

Compte de Résultat	31/12/2025	31/12/2024	Compte de Résultat	31/12/2024
Montants en euros		Retraité	Montants en euros	Publié
Produits exceptionnels	0	1 007 807	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	
			Produits exceptionnels sur opérations en capital	1 007 807
			Reprises sur provisions et dépréciation et transfert de charges	
Charges exceptionnelles	0	1 011 616	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	13 921
			Charges exceptionnelles sur opérations en capital	997 695
			Dotations aux amortissements aux dépréciations et aux provisions	
RESULTAT EXCEPTIONNEL	0	(3 809)	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(3 809)

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	31/12/2025	Résultat avant impôts	Impôts (1)	Résultat après IS
RESULTAT COURANT		59 899 942	14 216 634	45 683 308
RESULTAT EXCEPTIONNEL (et participation)		(2 247 993)	(499 189)	(1 748 805)
RESULTAT COMPTABLE		57 651 949	13 717 445	43 934 503

(1) Après retraitements fiscaux

Résultat Etablissements Stables avant impôt	:	26 768 006 €
Impôts correspondant	:	7 636 186 €
Résultat net Etablissements Stables après impôts	:	19 131 820 €
Résultat siège France avant impôt	:	30 883 943 €
Impôts correspondant	:	6 081 259 €
Résultat net siège France	:	24 802 684 €

Accroissements et allègements de la dette future d'impôt

		31/12/2025
ACCROISSEMENTS	Provisions règlementées	
	Autres	
	PLUS VALUE EN SURSIS D'IMPOSITION	2 543 000
	ACCROISSEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT	2 543 000

ALLEGEMENTS	Provisions non déductibles l'année de comptabilisation	
	EFFORT CONSTRUCTION	60 090
	ORGANIC	-
	PARTICIPATION LEGALE	2 250 178
	AUTRES	
ALLEGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT		2 310 268

Autres informations

Exemptions de comptes consolidés

Des comptes consolidés ne sont pas établis dans la mesure où la société est elle-même sous le contrôle d'EUROPEAN ENERGY EXCHANGE AG qui l'inclut dans ses comptes consolidés qui elle-même est consolidé par le Groupe Deutsche Börse AG.

Informations sur l'entité qui établit les états financiers consolidés

Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus grand d'entités dont l'entité fait partie en tant que filiale	Nom	Deutsche Börse AG
	Siège	60485 Frankfurt am Main Allemagne
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	60485 Frankfurt am Main Allemagne
Entité établissant les états financiers consolidés de l'ensemble le plus petit d'entités compris dans l'ensemble d'entités visé ci-dessus dont l'entité fait partie en tant qu'entité filiale	Nom	EUROPEAN ENERGY EXCHANGE AG
	Siège	Augustusplatz 9 04109 Leipzig Allemagne
	Lieu où des copies des états financiers consolidés peuvent être obtenues	Augustusplatz 9 04109 Leipzig Allemagne

Rémunération des dirigeants

Ainsi que le permettent les articles L.225-83 du Code du Commerce et 18 des statuts de la société, l'Assemblée Générale et le Conseil de Surveillance ont décidé de l'attribution de jetons de présence pour l'année 2021. En complément de ces jetons de présence, les frais de voyage et de représentation pourront faire l'objet de remboursement sur justification.

Liste des transactions effectuées avec des parties liées

Les transactions avec les parties liées ont été conclues à des conditions normales de marché.

Informations financières relatives aux établissements stables à l'étranger

La société dispose des établissements stables suivants :

- Allemagne
- Pays-Bas
- Royaume-Uni

Les comptes relatifs à ces établissements secondaires sont intégrés aux comptes de l'entreprise.

Honoraires des commissaires aux comptes

Honoraires afférents à la certification des comptes	183 milliers d'euros
Honoraires afférents aux services autres que la certification des comptes	24 milliers d'euros
TOTAL	207 milliers euros

Crédits d'impôt

La société a bénéficié des crédits d'impôt suivants au titre de l'exercice clos au 31/12/2025 :

- Crédit d'impôt recherche : 200 milliers d'euros
 - Crédit d'impôt mécénat : 2 milliers d'euros
-

Effectif moyen

31/12/2025

EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres et professions intellectuelles supérieures	148
	Professions intermédiaires	
	Employés	1
	Ouvriers	
	TOTAL	149

Le tableau ci-dessus ne concerne que le siège Français de la Société.

L'effectif moyen des établissements permanents à l'étranger se répartit comme suit :

- Allemagne : 8
- Royaume-Uni : 5
- Pays-Bas : 64

Filiales et participations

INFORMATIONS FINANCIÈRES			Capitaux propres (2) (3)	Quote-part du capital (en pourcentage)	Valeur comptable des titres détenus (4)		Montant net des prêts à avances consentis (4) (5)	Montant des engagements donnés par la société (4)	Chiffre d'affaires hors taxes du dernier exercice clos (3) (4) (6) (7)	Résultat (bénéfice ou perte (3) (4) (7)	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice (4)	Observations
		Brute			Nette							
FILIALES ET PARTICIPATIONS												
Renseignements concernant les filiales (+ de 50 % du capital détenu par la société)												
1. Renseignements détaillés pour chaque filiale (1) EPEX SPOT Schweiz AG (Capitaux propres en CHF)			218 528	100%	82 210	82 210	-	-	366 119	23 952	-	
2. Renseignements globaux pour les filiales non reprises au (1) Aucun												
A. Total des filiales					82 210	82 210	-	-	366 119			
Renseignements concernant les participations (10 à 50 % du capital détenu par la société)												
1. Renseignements détaillés pour chaque participation (1) ADEX Holding			27 375 577	25%	6 116 667	6 116 667			-	5 329 623	1 000 000	
2. Renseignements globaux pour les participations non reprises au (1)												
B. Total des participations					6 116 667	6 116 667			-			
C. Total des filiales et des participations (A + B)					6 198 876	6 198 876			366 119			

(1) Dont la valeur d'inventaire excède 1 % du capital de la société astreinte à la publication.
(2) Dans la monnaie locale d'opération.
(3) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels qu'ils ne soient pas rendus publics suivant les dispositions prévues pour les micro-entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, ces colonnes peuvent ne pas être renseignées.
(4) En euros.
(5) Sous déduction des dépréciations le cas échéant.
(6) Lorsqu'une filiale ou participation a demandé lors du dépôt des comptes annuels que le compte de résultat ne soit pas rendu public suivant les dispositions prévues pour les petites entreprises à l'article L. 232-25 du code de commerce, le chiffre d'affaires réalisé par cette filiale ou participation peut ne pas être renseigné.
(7) S'il s'agit d'un exercice dont la clôture ne coïncide avec celle de l'exercice de la société ou des données d'un exercice antérieur du fait de la non-disponibilité des comptes à la date d'établissement des comptes, le préciser dans la colonne « Observations ».

Événements significatifs postérieurs à la clôture

Aucun événement postérieur à la clôture n'est à mentionner au titre des états financiers clos au 31 décembre 2025
